



Crédit photo : Chantal Gingras



MRC DE  
L'ÎLE  
D'ORLÉANS

# STRATÉGIE TERRITORIALE 2025-2030

# CONTEXTE ET DÉMARCHE

---

- À l'automne 2024, la MRC de L'Île-d'Orléans a entrepris, avec la collaboration des équipes de Vignola Stratégies et d'En Mode Solutions, un exercice de réflexion collective visant l'élaboration de sa Stratégie territoriale 2025-2030.
- Animée par la volonté d'assurer un développement prospère et durable pour son territoire, tout en veillant à une cohabitation harmonieuse entre toutes les parties prenantes, la MRC de L'Île-d'Orléans a trouvé judicieux de mettre à contribution différents acteurs socio-économiques du territoire afin d'identifier et de discuter des différents enjeux et défis auxquels ils feront face, individuellement et collectivement, au cours des prochaines années.
- Ainsi, dans le cadre de cet exercice de planification stratégique territoriale, diverses activités collaboratives ont été menées :
  - Une rencontre avec le comité de suivi ;
  - Une journée de concertation réunissant plus de 50 personnes ;
  - Une rencontre avec le conseil des maires de la MRC ;
  - Et plusieurs rencontres de travail et de réflexion entre l'équipe de la MRC et les équipes de Vignola Stratégies et/ou d'En Mode Solutions.
- C'est donc dans ce contexte et au terme d'une démarche consultative structurée et d'ateliers de réflexion que la Stratégie territoriale 2025-2030 de la MRC de L'Île-d'Orléans a pris forme. Les pages suivantes présentent les fondements et les détails de cette stratégie.
- Nous tenons à mentionner que, tout au long du processus de création de la Stratégie territoriale, nous avons senti une **forte volonté de collaboration** et une **attention envers les communautés orléanaises**. Nous avons donc veillé à ce que cette attention se traduise clairement dans la Stratégie territoriale 2025-2030.

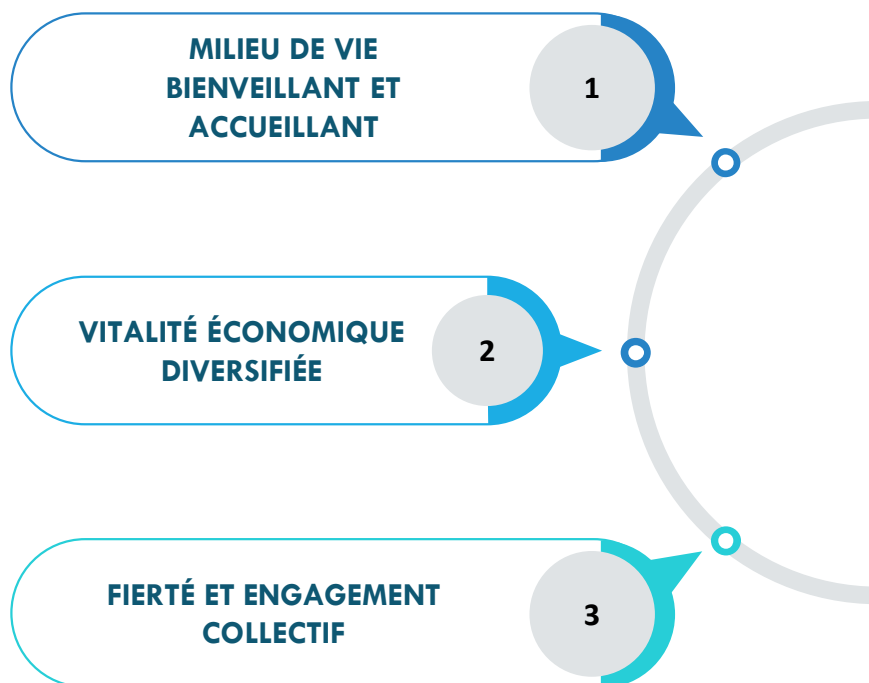
A photograph of a row of white houses with red and green roofs along a street. The houses are white with red and green roofs. The street is paved with asphalt and has double yellow lines. There are trees and a clear blue sky in the background. A white text box is overlaid on the left side of the image.

# SYNTHÈSE CADRE STRATÉGIQUE

# CADRE STRATÉGIQUE

- En fonction des résultats de la consultation d'octobre et des ateliers de réflexions, nous avons identifié trois orientations stratégiques, soutenus par 10 axes d'interventions. Il est important de noter que ces orientations et ces stratégies travaillent en synergie et peuvent influencer la réussite de la planification stratégique.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



## AXES D'INTERVENTION

- 1.1** Appuyer le développement et l'amélioration d'infrastructures d'accueil et de mobilité
  - 1.2** Favoriser le maintien et l'accès à des services contribuant au mieux-être de nos communautés
  - 1.3** Veiller à la préservation et à valorisation de notre territoire, de son patrimoine naturel et bâti, et de ses ressources
- 
- 2.1** Soutenir les initiatives de collaboration d'affaires
  - 2.2** Renforcer le dynamisme économique local à l'année
  - 2.3** Encourager l'adoption de technologies innovantes et de bonnes pratiques
- 
- 3.1** Vivifier et promouvoir l'identité orléanaise
  - 3.2** Valoriser la participation citoyenne
  - 3.3** Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel

# CADRE STRATÉGIQUE

- Au-delà des trois orientations stratégiques et des dix axes d'intervention définis, nous jugeons opportun de préciser deux composantes stratégiques complémentaires, soit deux axes transversaux et deux clés de succès.

## AXES TRANSVERSAUX



### DURABLE ET RESPONSABLE

La durabilité et la responsabilité constituent des axes transversaux au cœur de toutes les actions du présent cadre stratégique. En adoptant une approche intégrée, la MRC de L'Île-d'Orléans s'engage à répondre au développement harmonieux de son territoire.

## CLÉS DE SUCCÈS



### SYNERGIE ET COLLABORATION

Le cadre stratégique repose sur la synergie et la collaboration. La MRC de L'Île-d'Orléans, en privilégiant les approches collaboratives, s'appuie sur des alliances et des ressources partagées pour relever les défis et consolider la cohésion territoriale. Cette approche permet de créer un environnement solidaire où les acteurs locaux et régionaux œuvrent ensemble pour atteindre une vision partagée.

# LES POSTURES

- La présence de postures permet de calibrer l'intention ou la position de la MRC de L'Île-d'Orléans à l'égard des diverses pistes d'action mises de l'avant. Ces postures peuvent varier ou même être combinées selon l'action à mettre en place.
- De manière à bien calibrer le niveau d'engagement de l'équipe de la MRC de L'Île-d'Orléans envers son plan d'action, nous avons établi trois niveaux de posture :

|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Leader<br/>(L)</b>         | La MRC assume la responsabilité principale de l'action ou du projet, en définissant les objectifs, en mobilisant les ressources et en prenant les décisions clés. Elle pilote activement la réalisation et assure le succès de l'initiative.                                                         |
| <b>Collaboratrice<br/>(C)</b> | La MRC contribue activement à l'action ou au projet, en apportant ses compétences, son expertise et ses ressources. Elle travaille en étroite collaboration avec l'initiateur du projet et les autres partenaires pour atteindre les objectifs communs.                                              |
| <b>Facilitatrice (F)</b>      | La MRC offre un soutien logistique, administratif ou technique à l'action ou au projet. Elle facilite la réalisation de l'initiative en mettant à disposition ses outils, ses connaissances ou son réseau, sans nécessairement être impliquée dans la prise de décision ou la mise en œuvre directe. |



## ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

# ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

## ORIENTATION 1

### ● MILIEU DE VIE BIENVEILLANT ET ACCUEILLANT

- L'Île d'Orléans, à la fois destination touristique reconnue, terre d'accueil pour de nouveaux arrivants et milieu de vie apprécié par ses résidents, souhaite créer un équilibre harmonieux entre les besoins de toutes et tous.
- Les **infrastructures générales sur le territoire et les réseaux de mobilité jouent un rôle clé dans l'accueil** des résidents et des visiteurs. De nombreuses initiatives sont à poursuivre afin d'améliorer et moderniser les infrastructures existantes, mais également d'améliorer le réseau de transport collectif et alternatif.
- Également, un milieu de vie bienveillant repose sur des services multiples de proximité qui répondent aux besoins diversifiés des citoyens. Au vu du **caractère insulaire, le maintien et l'amélioration continue de l'accès à des services**, tels que les loisirs et la sécurité publique / civile constitueront une priorité pour les prochaines années.
- Enfin, la richesse d'un territoire repose sur la **préservation et la valorisation de son patrimoine naturel et bâti, ainsi que sur ses ressources**. L'Île d'Orléans, reconnue pour son caractère unique et ses ressources exceptionnelles, offre un potentiel inestimable à protéger et à promouvoir.

## AXES D'INTERVENTION

1.1 Appuyer le développement et l'amélioration d'infrastructures d'accueil et de mobilité

1.2 Favoriser le maintien et l'accès à des services contribuant au mieux-être de nos communautés

1.3 Veiller à la préservation et à la valorisation de notre territoire, de son patrimoine naturel et bâti, et de ses ressources

# ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

## ORIENTATION 1

### MILIEU DE VIE BIENVEILLANT ET ACCUEILLANT

| 1.1 Appuyer le développement et l'amélioration d'infrastructures d'accueil et de mobilité                                                                                                | Posture |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Concrétiser la vision d'aménagement <i>signature</i> à l'entrée de l'île</li></ul>                                                               | L       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Collaborer avec l'ensemble des partenaires à la bonification du transport actif et collectif</li></ul>                                           | C / F   |
| 1.2 Favoriser le maintien et l'accès à des services contribuant au mieux-être de nos communautés                                                                                         | Posture |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place des mesures favorisant l'occupation optimale des bâtiments (ex. : bigénération, réutilisation des bâtiments agricoles)</li></ul> | F       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Collaborer à la mise en place de solutions favorisant une meilleure accessibilité alimentaire</li></ul>                                          | C       |
| 1.3 Veiller à la préservation et à la valorisation de notre territoire, de son patrimoine naturel et bâti, et de ses ressources                                                          | Posture |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Encourager les bonnes pratiques environnementales pour l'utilisation raisonnée de nos ressources naturelles</li></ul>                            | C       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages</li></ul>                                                 | L/C     |

# ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

## ORIENTATION 2

### ● VITALITÉ ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉE

- Le dynamisme commercial local est un moteur essentiel de la vitalité économique de l'Île d'Orléans. Renforcer cette activité tout au long de l'année permet de **consolider l'économie locale et de répondre aux besoins** des résidents, des visiteurs et des nouveaux arrivants.
- La **collaboration entre les entreprises locales constitue un levier important pour maximiser les synergies et favoriser une économie locale dynamique et interconnectée**. Forte de ses secteurs économiques, la MRC a un avantage à encourager les partenariats, les échanges de ressources et le partage de compétences, pour non seulement renforcer leur résilience face aux défis économiques, mais aussi permettre à ses entreprises de demeurer compétitives et prospérer.
- L'adoption de pratiques exemplaires et de technologies innovantes est essentielle à la compétitivité et à la durabilité des entreprises locales. La MRC soutient leur essor en encourageant ces pratiques, tout en adaptant son accompagnement en fonction des besoins de chaque acteur économique.
- L'entrepreneuriat social, alliant impact social et viabilité économique, est une solution prometteuse pour répondre aux défis locaux et régionaux. La MRC demeure disponible pour collaborer aux initiatives porteuses de solidarité, de transformation et de maillage.

### AXES D'INTERVENTION

**2.1** Soutenir les initiatives de collaboration d'affaires

**2.2** Renforcer le dynamisme économique local à l'année

**2.3** Encourager l'adoption de technologies innovantes et de bonnes pratiques

# ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

## ORIENTATION 2

### VITALITÉ ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉE

| 2.1 Soutenir les initiatives de collaboration d'affaires                                      | Posture   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| • Créer un contexte propice aux maillages et à la mutualisation des services                  | L / F     |
| • Accompagner les initiatives d'entrepreneuriat collectif dans leur structuration             | C / F     |
| 2.2 Renforcer le dynamisme économique local à l'année                                         | Posture   |
| • Soutenir le maintien d'une activité commerciale de proximité                                | C / F     |
| • Promouvoir et encourager l'approvisionnement et l'achat local                               | L / C     |
| • Appuyer les projets et initiatives stimulant l'attractivité touristique, notamment en hiver | C / F / L |
| 2.3 Encourager l'adoption de technologies innovantes et de bonnes pratiques                   | Posture   |
| • Stimuler et promouvoir le développement de l'économie circulaire                            | C / F / L |
| • Soutenir les entreprises dans leurs démarches en développement durable et en technologie    | C / F     |

# ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

## ORIENTATION 3

### ● FIERTÉ ET ENGAGEMENT COLLECTIF

- **L'identité orléanaise est un levier puissant pour le développement et le rayonnement du territoire.** En valorisant ses caractères insulaire, rural, agricole, maritime et historique, **la fierté des citoyens est renforcée** et permet aux visiteurs de vivre une expérience authentique et mémorable.
- Le bénévolat et la participation citoyenne sont des **pilliers fondamentaux d'une communauté dynamique et solidaire**. Avec une communauté ayant déjà des liens serrés, conserver l'implication des habitants dans les initiatives locales permet non seulement de renforcer les liens sociaux, mais aussi d'assurer une meilleure prise en compte des besoins et aspirations de la population.
- **Le patrimoine matériel et immatériel de l'Île d'Orléans est un trésor fragile à préserver et à promouvoir.** Traditions, savoir-faire, artefacts et récits sont autant de témoins d'une identité culturelle unique, qu'il est essentiel de transmettre aux générations futures. Cette préservation est non seulement un enjeu de mémoire collective, mais aussi un atout majeur pour le rayonnement de l'île.

## AXES D'INTERVENTION

**3.1** Vivifier et promouvoir l'identité orléanaise

**3.2** Valoriser la participation citoyenne

**3.3** Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel

# ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

## ORIENTATION 3

### FIERTÉ ET ENGAGEMENT COLLECTIF

| 3.1 Vivifier et promouvoir l'identité orléanaise                                                | Posture |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| • Stimuler la découverte, la fréquentation et la promotion des attraits par les citoyens        | C / L   |
| • Inciter les organisations et entreprises à utiliser la signature territoriale                 | L       |
| 3.2 Valoriser la participation citoyenne                                                        | Posture |
| • Encourager la relève en bénévolat et faire connaître les organisations ayant des besoins      | C / F   |
| • Poursuivre l'inclusion citoyenne sur divers comités de la MRC                                 | L       |
| 3.3 Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel                                       | Posture |
| • Promouvoir les initiatives et les outils de valorisation du patrimoine matériel et immatériel | L / C   |
| • Contribuer à des projets ethnologiques pour enrichir la mémoire collective                    | C / F   |